



# COMMUNE DE ST JEAN DE MARSACQ

26 mars 2020

St Jeannaises, St Jeannais,

Devant la situation inédite et préoccupante que nous vivons chaque jour devant la propagation de la pandémie COVID-19, la municipalité s'organise en fonction des décisions gouvernementales pour ne laisser personne sur le chemin, notamment les personnes âgées, isolées, malades ou handicapées.

Par chance, la commune avait réalisé un plan communal de sauvegarde qu'elle a commencé à activer pour réagir rapidement et efficacement face à cette situation de crise.

Nous sommes tous confinés à domicile, le mot d'ordre des autorités sanitaires étant :

**« RESTEZ CHEZ VOUS »**

Cependant, la vie continue, les services aux habitants doivent se maintenir et s'adapter aux nouveaux besoins afin de préserver la santé et la sécurité de tous, plus particulièrement des plus fragiles.

Ainsi :

- Les services médicaux (médecins, infirmières,...) sont mobilisés.
- Les services communaux et intercommunaux (administratifs, techniques, portage de repas) effectuent une permanence physique, téléphonique et par mail.
- Une surveillance téléphonique des personnes fragiles est assurée par les élus et les services communaux.
- Les aides à domicile, auxiliaires de vie, effectuent leurs missions prioritaires.
- L'école est fermée mais l'accueil des enfants du personnel soignant et des aides à domicile est assuré (partenariat animatrices et enseignants). Les parents doivent prévoir un panier repas pour leur enfant (pas de cantine).
- Le ramassage des ordures ménagères est maintenu mais les points tri et les déchetteries sont fermés.
- Le pôle culinaire assure les repas aux bénéficiaires habituels. Des nouvelles demandes peuvent être acceptées uniquement pour des personnes âgées de plus de 60 ans, dont l'état de santé, précisé par un médecin, nécessite le portage des repas.
- La Grange à Pain (boulangerie, pâtisserie, épicerie, presse, tabac, jeux) est ouverte tous les matins de 8h00 à 12h00 (fermée le mercredi), le paiement par carte bancaire est fortement souhaité.
- Le restaurant L'Expression propose la vente de burgers à emporter le vendredi, samedi et dimanche de 19h00 à 20h30 sur commande au 05 58 43 67 96.
- Les jardins de Castelnau (1008, route d'Arriet) proposent dans leur distributeur automatique des fruits et légumes 24h/24.
- Des attestations de sorties sont à disposition à « La Grange à Pain ».
- Pour s'évader, la médiathèque met en ligne sur le site de la commune pour les enfants des histoires lues, e-books, jeux, activités et pour les adultes des visites virtuelles, concerts, e-books, histoires lues, formation.

**L'extrême prudence est la règle, évitez les déplacements, privilégiez les circuits courts et nos producteurs locaux.**

*Maité LIBIER*



Une solidarité entre voisins est nécessaire (sans contact de proximité). Les bonnes volontés sont les bienvenues pour apporter leur aide à leurs concitoyens.

Pour agir ensemble, connaître vos besoins et vos suggestions est indispensable : pour cela, n'hésitez pas à nous contacter par mail à [secretariat@saintjeandemarsacq.fr](mailto:secretariat@saintjeandemarsacq.fr) (service social).



La page Facebook « Mairie de St Jean de Marsacq » nouvellement créée va permettre de diffuser les informations importantes concernant l'évolution de la pandémie.

---

### NUMEROS ET ADRESSES MAILS UTILES

**Mairie** : 05 58 77 70 54 (de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00) ou [mairie@saintjeandemarsacq.fr](mailto:mairie@saintjeandemarsacq.fr)

**Portage de repas (MACS)** : 05 58 48 13 22

#### Maison médicale :

- **Médecins** : Dr FERNANDEZ au 06 51 11 51 55 ou Dr DANIEL au 06 10 84 34 48
- **Infirmières** : Mme. ARBEDETTE ou Mme. SOULE au 05 58 49 95 71
- **Sage-femme** : Mme. RABOUTET au 06 50 28 29 88



---

### INFORMATIONS GOUVERNEMENTALES

Le gouvernement met **un numéro vert** à votre disposition pour répondre à vos questions sur le Coronavirus COVID-19 en permanence, 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000**

**Attention, la plateforme téléphonique n'est pas habilitée à dispenser des conseils médicaux.**

Si j'ai des symptômes (toux, fièvre) qui me font penser au COVID-19 : je reste à domicile, j'évite les contacts, j'appelle un médecin avant de me rendre à son cabinet ou j'appelle le numéro de permanence de soins de ma région. Je peux également bénéficier d'une téléconsultation.

**Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et des signes d'étouffement, appelez le SAMU au 15.**

J'ai des difficultés pour entendre. Si les symptômes s'aggravent, appelez le service d'appel d'urgence pour les sourds et malentendants au **114**.

#### Numéros d'urgence et d'écoute :

- Violences sur les enfants : **119** ou sur <https://www.allo119.gouv.fr>
- Violences conjugales : **3919** ou sur <https://www.stop-violences-femmes.gouv.fr>
- Personnes vulnérables (cellule d'écoute de la Croix Rouge) : **09 70 28 30 00**
- Soutien psychologique (cellule d'écoute de la Croix Rouge) : **0 800 858 858**

Attention, en cas de danger immédiat, contactez les services de police au **17**.